

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MEMPHRÉMAGOG
MUNICIPALITÉ D'EASTMAN**

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée que le conseil de la municipalité a été convoqué à une séance extraordinaire par monsieur le maire, Yvon Laramée.

La séance extraordinaire sera tenue conformément aux dispositions du code municipal, au lieu habituel des séances :

Salle du conseil, 160, chemin George-Bonnallie,

Mardi 17 avril 2018, à compter de 10h00

Pour y traiter les sujets suivants :

ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la séance;**
- 2. Adoption de l'ordre du jour;**
- 3. Appui à la Coop de santé d'Eastman;**
- 4. Appui à l'Association de protection du lac Parker;**
- 5. Autorisation de formation à la Coordinatrice de camp de jour;**
- 6. Autorisation de signature pour l'acquisition de l'église / presbytère;**
- 7. Autorisation de signature d'une entente avec le CMQR;**
- 8. Période de questions;**
- 9. Levée de la séance.**



Ginette Bergeron

Directrice générale et secrétaire-trésorière